

Laura Seguin - Conseillère Municipale et communautaire

Sète, le 6 novembre 2025

Monsieur Hervé Marquès
Maire
Hôtel de Ville
Rue Paul Valéry
34200 Sète

Objet : nuisances dues aux travaux nocturnes – chantier Aristide Briand

Copie : Mr Loïc Linares – Président de Sète agglopôle Méditerranée – Monsieur le Préfet de l'Hérault –
Monsieur le Procureur de la République de Montpellier

Monsieur le Maire,

Je souhaite attirer votre attention sur une situation particulièrement préoccupante concernant les travaux nocturnes actuellement en cours sur le chantier du parking Aristide Briand.

Depuis plusieurs semaines, de nombreux riverains nous alertent sur les nuisances sonores importantes provoquées par ces travaux menés en pleine nuit, parfois jusqu'à **5h du matin, voire au-delà**. Plusieurs habitants se disent épuisés, certains ont dû acheter en urgence des dispositifs d'isolation phonique pour tenter de dormir, d'autres évoquent une perte de sommeil qui impacte leur santé, leur travail et leur vie familiale. Ces messages sont explicites : « *Perdre le sommeil peut rendre fou* », « *Y a des enfants, des personnes âgées, on ne tient plus* », « *Peut-on porter plainte ?* ». Nous avons affaire à de réels appels à l'aide.

Au regard de la gravité de la situation et des conséquences psychologiques et sanitaires que peut entraîner une privation prolongée de sommeil, je vous demande :

1. **De clarifier la base réglementaire autorisant ces travaux de nuit** (dérogation, arrêté ?), et de mentionner si des **mesures d'atténuation sonore** étaient prévues dans le marché et si elles sont mises en œuvre (nous vous demandons de fournir les documents pour plus de précisions).
2. **D'engager sans délai**, un échange avec les riverains afin de leur présenter les choix effectués, les alternatives envisagées et les échéances réelles du chantier. La transparence est indispensable pour apaiser la situation.
3. **D'étudier la possibilité d'interrompre les travaux nocturnes**, ou, à défaut, de réduire leur intensité et d'adapter l'organisation du chantier dans le respect du droit au sommeil et à la santé.

.../...

Ce chantier, nous le savons, a été imposé dans un contexte déjà conflictuel. Il est aujourd'hui urgent d'éviter d'y ajouter une souffrance supplémentaire pour les habitants du cœur de ville. La santé des Sétôises et Sétôis ne peut être une variable d'ajustement.

Dans l'attente de votre réponse rapide et d'actions concrètes, je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir mes salutations républicaines.

Laura Seguin
Conseillère municipale et communautaire
Groupe Ensemble pour Sète

